

Le Grand Clermont : une économie spécialisée en voie de diversification

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 195 • Mars 2025



Avec plus de 200 000 emplois en 2021, le Grand Clermont est un territoire hétérogène, polarisé par Clermont-Ferrand. Les différentes intercommunalités qui le composent ont chacune leur spécialité économique et font face à des problématiques de renouvellement de main-d'œuvre spécifiques. L'emploi y augmente entre 2014 et 2021, mais moins qu'au niveau national. Cette hausse s'accompagne d'une évolution du tissu économique : le poids des grandes entreprises recule, les entreprises de taille intermédiaire se développent, les secteurs de l'industrie et des services se diversifient. Ce faisant, les emplois deviennent plus qualifiés.

Le Grand Clermont est un territoire démographiquement dynamique et attractif ► **pour en savoir plus**. L'étude de son tissu économique et des évolutions récentes de l'emploi permettent d'approfondir le diagnostic de ce territoire.

En 2021, le Grand Clermont, qui offre 200 900 emplois ► **figure 1**, concentre 73 % des emplois du département contre 67 % de la population active. Il porte un **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) et il est couvert par deux **Territoires d'Industrie**.

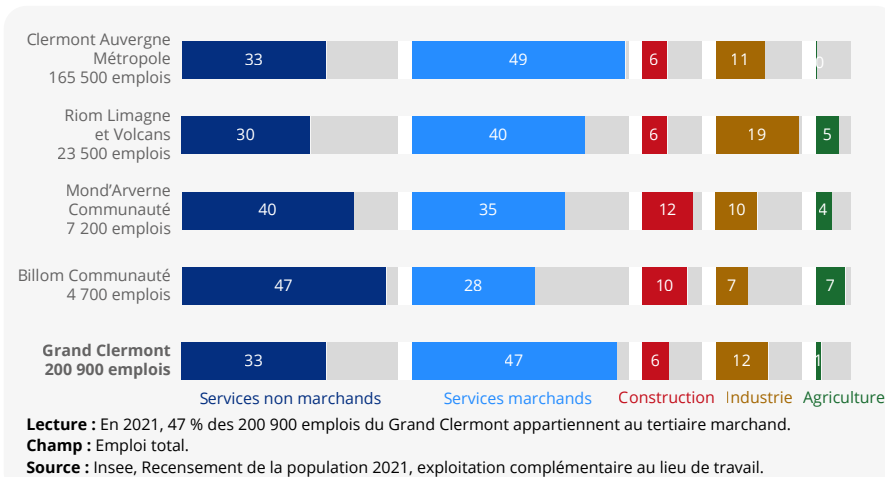
Comme en France (hors Mayotte), près de la moitié des emplois du Grand Clermont relèvent des services marchands, c'est-à-dire du commerce, de l'hébergement et restauration ou encore des services aux entreprises. Un tiers dépend des services non marchands, soit un peu plus qu'au national. Malgré l'importance de l'industrie de produits en caoutchouc, le Grand Clermont n'est pas plus industriel (12 % des emplois) que le niveau national et l'est même moins qu'Auvergne-Rhône-Alpes (15 %). Enfin, un peu plus de 1 % des emplois appartiennent au secteur agricole, soit deux fois moins qu'au national.

Des spécialisations et une hétérogénéité marquées entre les EPCI du Grand Clermont

Le Grand Clermont regroupe quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté, avec chacun leurs spécificités.

Ainsi, la métropole polarise 82 % des emplois du Grand Clermont. S'y concentrent les principaux employeurs, dont ceux de

► 1. Nombre d'emplois et répartition par secteur d'activité et EPCI dans le Grand Clermont en 2021



l'industrie et des services avec plusieurs grands établissements de l'entreprise Michelin. Ces derniers induisent une surreprésentation d'une part de l'industrie de produits en caoutchouc (7 000 emplois, soit 4 % de l'emploi total), qui y est cinq fois plus présente qu'en France, et d'autre part de la recherche et développement (quatre fois plus qu'en France).

Riom Limagne et Volcans, qui regroupe 12 % des emplois du Grand Clermont, abrite deux des trois pôles d'entreprises du Biopôle Clermont-Limagne ► **encadré** à Riom et Saint-Beauzire. C'est un territoire à la fois agricole, avec une proportion d'emplois agricoles trois fois plus élevée que dans le Grand Clermont, et industriel (19 % des emplois). Ces deux secteurs y sont étroitement connectés : l'industrie est, en effet, spécialisée dans la fabrication de denrées alimentaires,

avec en particulier la présence des entreprises Limagrain, Volvic et Jacquet. L'industrie pharmaceutique est une autre spécificité de cet EPCI, avec notamment Fareva.

À Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté, territoires plus résidentiels, l'économie repose sur le secteur non marchand à l'instar des collectivités rurales. Ils ont cependant chacun une spécificité, le premier dans l'industrie du papier et l'impression, avec la présence de la papeterie de la Banque de France, et le second dans l'agriculture.

Des spécificités qui impliquent des enjeux de renouvellement de la main-d'œuvre

En 2021, près de 60 000 actifs travaillant dans le Grand Clermont ont 50 ans ou plus, soit trois actifs sur dix, comme au national.

En partenariat avec :

le **Grand Clermont**

► Le mot du partenaire

Le dynamisme économique et son corollaire, l'emploi, constituent deux attributs essentiels de l'attractivité d'un territoire. À l'heure où le Grand Clermont, à travers son SCoT (Schéma de cohérence territoriale) redéfinit son projet de territoire, il était important que l'Insee nous apporte son éclairage. S'il confirme bien que notre tissu économique se diversifie, gage de plus grande résilience en cas de crise, et que les qualifications professionnelles montent en gamme, il souligne néanmoins un moindre dynamisme de la création d'emplois que celle constatée en France.

Nous devons garder ceci à l'esprit et faire en sorte que notre SCoT révisé contribue à corriger cette faiblesse.

Dominique Adenot - Président du Grand Clermont

Certains EPCI du territoire sont plus concernés par de futurs départs à la retraite. À Mond'Arverne Communauté et Billom Communauté, environ 36 % des actifs ont 50 ans ou plus. Des secteurs, où cette tranche d'âge est plus fréquente comme l'agriculture, l'administration publique ou l'enseignement, y sont particulièrement présents. À l'inverse, les deux autres EPCI accueillent des activités dans lesquelles les salariés sont plus jeunes, comme l'industrie pharmaceutique ou la recherche et développement, où environ un actif sur quatre a 50 ans ou plus.

Ces futurs départs à la retraite soulèvent la question du renouvellement de la population active résidente. Le territoire accueille de nombreux étudiants, grâce à ses établissements d'enseignement supérieur, mais ces derniers restent peu sur le territoire une fois leurs études terminées. L'âge moyen des habitants du Grand Clermont, 41 ans, est certes le même qu'au national mais la part des moins de 15 ans (17 %) y est de deux points inférieurs, même si elle augmente depuis 20 ans. Le taux de natalité est également plus faible qu'en France. Dans ce contexte, le réservoir de main-d'œuvre pour les années futures reste une préoccupation. Rendre le territoire attractif pour des jeunes actifs, malgré son relatif isolement, et retenir ses étudiants sont des défis majeurs pour le Grand Clermont.

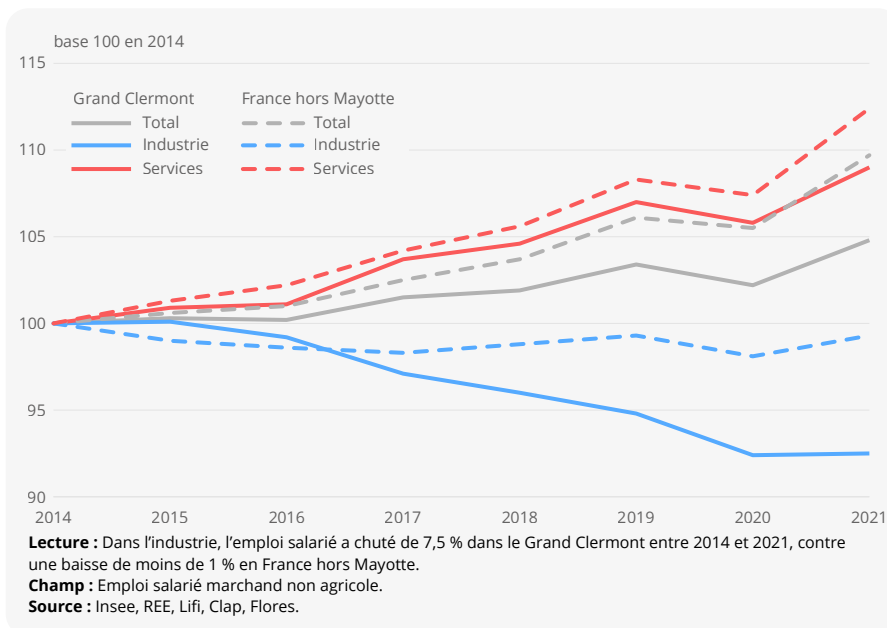
Un moindre dynamisme de l'emploi

Entre 2014 et 2021, l'emploi salarié marchand non agricole ► **sources**, soit six emplois sur dix, a augmenté de 5 400 travailleurs dans le Grand Clermont. Cette hausse de 5 % ► **figure 2** est deux fois plus faible qu'en France et que dans la région. Ce moindre dynamisme, présent entre 2015 et 2019, s'accroît en 2021 avec une reprise de l'activité post-Covid moins marquée. Ces tendances sont les mêmes si l'on prend en compte les emplois intérimaires.

Pourtant, sur la période précédente, entre 2008 et 2014, le territoire s'est singularisé par un plus grand dynamisme de l'emploi, moins affecté par la crise de 2008. L'emploi salarié avait progressé de près de 2 %, alors qu'il reculait au niveau national.

Cette tendance, plus faible qu'en France sur la période récente, s'explique à la fois par une désindustrialisation plus forte et une tertiarisation moins soutenue. En effet, l'emploi industriel a perdu 1 800 salariés entre 2014 et 2021, soit un recul de 7,5 %, alors qu'il est plutôt stable en France et en Auvergne-Rhône-Alpes. Le phénomène inverse s'était produit sur la période précédente. Des réorganisations intervenues au sein des principales industries ne sont pas étrangères à ces fluctuations. Au final, l'emploi industriel de 2021 retrouve son niveau de 2008.

► 2. Évolution des emplois salariés marchands non agricoles totaux, de l'industrie et des services du Grand Clermont et de la France



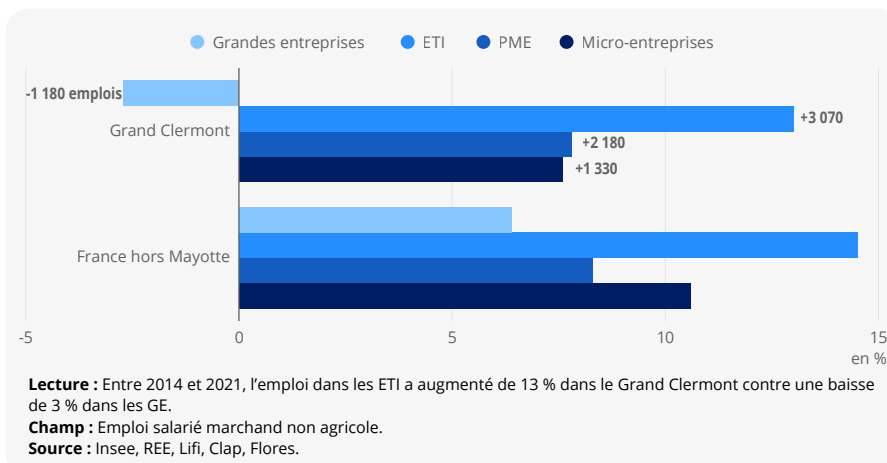
Pour les services marchands, l'évolution des emplois dans le Grand Clermont est très proche des variations nationale et régionale. Un écart apparaît tout de même depuis 2018. Ainsi entre 2014 et 2021, le secteur tertiaire augmente de 7 000 emplois sur le territoire, soit +9 % mais cette hausse reste inférieure au national et à la région (respectivement de trois et cinq points).

Un emploi sur trois dépendant d'une GE malgré l'essor des ETI

En 2021, 36 % des emplois salariés dépendent d'une **grande entreprise** (GE), soit trois points de moins qu'en 2014 (-1 200 emplois) ► **figure 3**. Cette perte est fortement liée à la désindustrialisation puisque 55 % des emplois industriels appartiennent à une GE. Malgré ce recul, la concentration des emplois dans les GE reste de dix points supérieure à celle de la France.

À l'inverse, les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) se développent et rassemblent 23 % des salariés en 2021. Ce poids a augmenté de deux points depuis 2014, mais est inférieur de deux points à la situation nationale. Ainsi, cette catégorie d'entreprise compte 250 établissements et 3 000 emplois en plus, principalement dans le tertiaire. Thea Pharma et Activ'Adis sont par exemple de nouveaux établissements. Des ETI pré-existantes comme le centre de lutte contre le cancer ou OTI France Services se sont agrandies, des **petites et moyennes entreprises** (PME) sont devenues des ETI comme Sodiciel ou PAG surveillance et accueil. Le dynamisme des PME se traduit également par une hausse nette de 8 % de ses salariés, concentrée dans les services marchands. Ces évolutions dans les ETI, les PME mais aussi les **micro-entreprises** (ME) sont équivalentes à celle de la France.

► 3. Évolution en variation nette de l'emploi entre 2014 et 2021 par catégorie d'entreprise dans le Grand Clermont et en France



Le recul des GE et le développement des autres catégories permettent au tissu économique du Grand Clermont de tendre vers une répartition plus équilibrée des tailles d'entreprises. La dépendance de l'emploi local à quelques grands établissements, ajoutée à la spécialisation des activités, peuvent représenter un risque face à un choc. Elle peut cependant être bénéfique tant que les établissements et les secteurs concernés sont en bonne santé.

De plus, les salariés du Grand Clermont sont peu dépendants d'un centre de décisions étranger. Seuls 7 % de salariés travaillent pour un groupe étranger, contre 11 % en France et ces parts ont peu varié depuis 2014. L'économie locale serait donc relativement plus résiliente face aux fluctuations mondiales.

Une économie qui se diversifie, notamment dans l'industrie

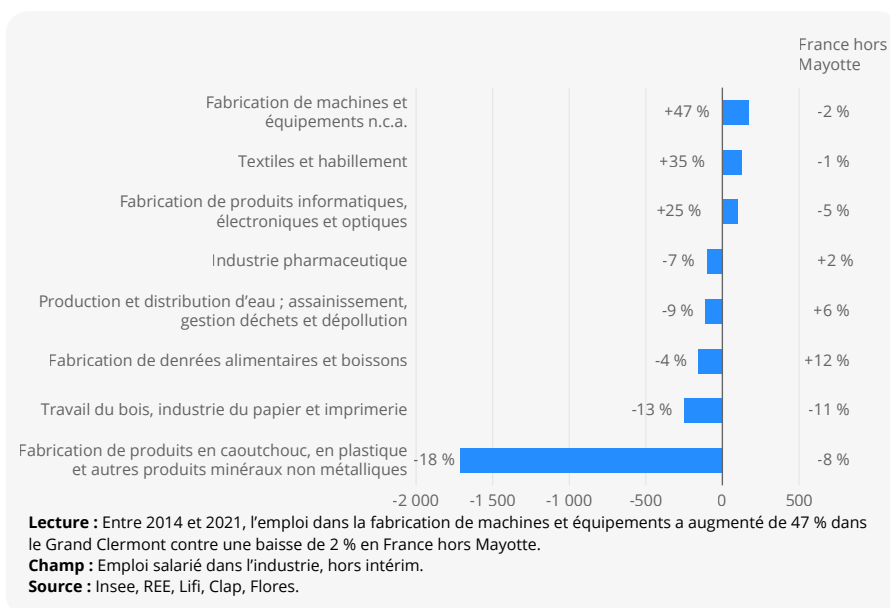
L'industrie compte 22 900 salariés en 2021. La baisse des effectifs depuis 2014 cache deux phénomènes conjoints : le recul de l'emploi dans les secteurs spécifiques du territoire et le développement de petits secteurs.

En effet, parmi les secteurs clefs, l'industrie des produits en caoutchouc et en plastique diminue le plus avec 1 700 emplois en moins, soit -18 %, contre -8 % en France ► **figure 4**. L'industrie du papier et l'imprimerie, suite à des pertes d'effectifs à la Banque de France, est également en repli de 13 %, soit très proche du niveau national. La fabrication de denrées alimentaires et de boissons perd 4 % de ses salariés, alors qu'elle en gagne au niveau national. C'est notamment le fait des baisses d'effectifs chez Limagrain. De même, dans l'industrie pharmaceutique, le recul de l'emploi dans le Grand Clermont diffère de la hausse nationale.

Par ailleurs, l'emploi progresse dans le secteur de la fabrication de machines et équipements, avec notamment l'installation d'une usine d'imprimantes 3D. Il augmente également dans l'industrie du textile et de l'habillement avec l'implantation d'un nouvel établissement du groupe Hermès. De même, dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, les établissements déjà présents sur le territoire se développent à l'instar de Quantel Medical. Chacun de ces secteurs ne concentre toutefois que 2 % des emplois industriels du Grand Clermont.

Un phénomène de tertiarisation s'opère au sein même de l'industrie, renforçant la diversification de ce secteur. Dans certains établissements, les emplois industriels sont de moins en moins présents et remplacés par des emplois de services, tel que ceux de sièges sociaux, de recherche et développement, de communication...

► 4. Évolution de l'emploi entre 2014 et 2021 dans les principaux sous-secteurs de l'industrie dans le Grand Clermont et en France



La recherche et développement, en recul mais toujours importante sur le territoire

Les services marchands rassemblent 84 800 emplois salariés en 2021. La répartition de ces emplois par sous-secteur est très proche de la structure nationale. Ainsi, un peu plus de la moitié des salariés dépend du commerce ou des **services à haute valeur ajoutée** (SHVA). Ces derniers, composés notamment des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités financières et d'assurance, concentrent 23 000 emplois, sans compter ceux internalisés dans les établissements industriels. Ces emplois ont augmenté de 10 %, soit près de 2 200 en plus entre 2014 et 2021, mais cette hausse reste plus faible qu'en France ► **figure 5**. La baisse dans la recherche et développement

(-10 %) explique ce moindre dynamisme dans le Grand Clermont alors qu'elle croît de 24 % en France. Ce recul peut aussi correspondre à un redéploiement de cette activité en dehors du Grand Clermont. La recherche et développement reste toutefois une spécificité du territoire puisqu'elle rassemble 3 400 salariés, soit 15 % des emplois de SHVA contre 2 % en France. Les activités informatiques et services d'information sont également moins allantes qu'en France. Leur emploi augmente tout de même de près de 30 %, porté par des entreprises telles que CGI France ou ATOS France. À l'inverse, certaines activités des SHVA progressent plus fortement qu'en France, comme les activités de sièges sociaux ou encore les services d'ingénierie, avec le développement notamment de Ingerop conseil et ingénierie et de Sol solution.

► Encadré – Biopôle Clermont-Limagne : près d'un millier d'emplois

Créé en 1995 à l'initiative des élus de la communauté de communes Limagne d'Ennezat, la ZAC du Biopôle est le fruit d'une collaboration entre les universités, la sphère économique locale et le monde agricole : cette technopole est dédiée à l'accueil, à l'accompagnement et au développement des entreprises dans le domaine des sciences du vivant et des biotechnologies.

Aujourd'hui, le Biopôle s'articule selon une dynamique multisite et multipartenaire par l'intermédiaire du syndicat mixte ouvert du Biopôle, administré par trois partenaires historiques : Riom Limagne et Volcans, Clermont Auvergne Métropole et la Chambre de commerce et de l'industrie du Puy-de-Dôme.

Depuis 30 ans, plus de cent entreprises ont ainsi été accueillies sur la zone d'activités, au sein de ses pépinières, son tissu locatif et dans son incubateur.

En 2022, le Biopôle rassemble une quarantaine d'établissements pour un millier d'emplois.

Près d'un tiers des établissements appartiennent au secteur de la recherche et développement.

Ces établissements, de petite taille, ne rassemblent que 15 % des effectifs du Biopôle. Les activités d'ingénierie et d'analyses techniques concentrent 15 % des établissements et 11 % des emplois.

Ce multipôle héberge également le siège social de Limagrain et une unité industrielle de transformation, filiale de ce groupe, qui emploient près de la moitié des effectifs du Biopôle.

Près de six établissements sur dix étaient déjà présents sur le territoire cinq ans auparavant.

Ces établissements pérennes se sont développés, passant de 700 à 780 emplois depuis 2017.

Les établissements nouvellement installés dépendent soit d'une activité existant déjà sur le Biopôle comme la recherche et développement et l'ingénierie, mais aussi d'activités nouvelles comme le commerce de gros et de détail.

Hors SHVA, la plupart des activités de services sont aussi dynamiques qu'au national. Les activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi, la sécurité, les services administratifs ou encore de nettoyage courant des bâtiments, augmentent fortement avec 1 500 salariés en plus, soit +20 %. Des établissements tels que Pag surveillance, ActivAdis ou encore ONET Services, emploient davantage de salariés. De même, l'hébergement-restauration, avec par exemple Athik Aubière et API restauration, et les activités pour la santé humaine, portées notamment par AURA Santé et le centre de lutte contre le cancer, progressent nettement entre 2014 et 2021. Les emplois dans le commerce augmentent aussi, mais légèrement moins qu'en France.

► Définitions

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire.

Les **services à haute valeur ajoutée (SHVA)** regroupent les activités financières et d'assurance, immobilières, spécialisées, scientifiques et techniques et d'information et communication.

Les **Territoires d'Industrie (TI)**, au nombre de 183 en France, sont des intercommunalités ou des groupes d'intercommunalités qui possèdent une forte identité et un savoir-faire industriel, et pour lesquels de nombreux acteurs se mobilisent pour le développement de l'industrie. Les intercommunalités Clermont Auvergne Métropole et Mond'Arverne Communauté forment le TI Clermont Arverne Industrie. Riom Limagne et Volvans appartient au TI Riom Vichy.

Quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) à partir des données afférentes au dernier exercice comptable clôturé (effectif, chiffre d'affaires et total du bilan) et calculées sur une base annuelle :

- Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les **micro-entreprises (ME)** occupent moins de dix personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas deux millions d'euros.
- Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, et ont, d'autre part, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.
- Les **grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

De plus en plus de cadres

L'évolution du tissu économique s'accompagne également d'une hausse des qualifications des emplois. Près de 20 % des emplois salariés sont de niveau cadre, soit quatre points de plus qu'en 2010. Cette progression correspond à un effet de rattrapage, puisqu'au niveau national cette part est légèrement supérieure mais l'écart se réduit. Elle est liée à la transformation du secteur industriel et à l'essor des SHVA. La part des cadres dans l'industrie atteint 24 % en 2021, soit huit points de plus qu'en 2010. Ainsi, ce secteur, bien qu'en recul, compte 1 800 cadres supplémentaires. De même dans les services, la part des cadres (20 %) est trois points supérieure à celle de 2010. Dans ce secteur, les professions intermédiaires, telles que les techniciens, les contremaîtres... sont plus nombreux. Les fonctions dites « métropolitaines » (conception, gestion,

prestations intellectuelles) sont en croissance, qu'elles concernent des cadres ou non.

En revanche, dans le Grand Clermont, 25 % des salariés sont ouvriers, soit 2 600 de moins qu'en 2010 (-4 points). De même, 21 % des salariés sont employés, 1 800 en moins depuis 2010 (-3 points). Ces baisses, plus marquées qu'en France, se concentrent essentiellement dans l'industrie pour les ouvriers et dans les services pour les employés.

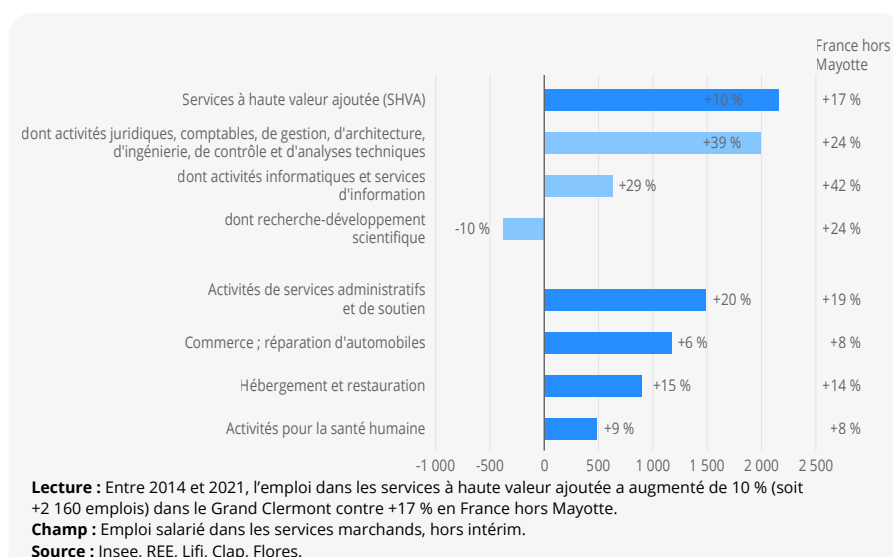
Cette hausse des qualifications, qui accompagne la diversification de l'économie mais qui concerne aussi les spécialisations historiques, participe aux enjeux de renouvellement de main-d'œuvre. ●

Rémi Albert, Nicole Danis, Émilie Sénigout (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► 5. Évolution de l'emploi entre 2014 et 2021 dans les principaux sous-secteurs des services dans le Grand Clermont et en France



► Sources

Plusieurs sources ont été utilisées pour mesurer l'emploi au 31 décembre dans cette publication :

- les niveaux d'emploi globaux pour le Grand Clermont et les EPCI ainsi que les répartitions par âge et catégorie socioprofessionnelle proviennent du **recensement de la population** ;
- les évolutions d'emplois sont calculées sur le **champ restreint** des emplois salariés du secteur marchand non agricole, ce qui exclut l'agriculture, le secteur public et les intérimaires. Cette restriction de champ permet de traiter les ruptures de séries et gérer au mieux les continuités économiques, notamment lors de restructurations dans les grands groupes. Elles proviennent, ainsi que les informations par catégorie d'entreprises, de données sur la **démographie des établissements** de 2008 à 2021 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique entre établissements...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources **Clap** jusqu'à 2015 (Connaissance locale de l'appareil productif) et **Flores** à partir de 2016 (**fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié**) et d'informations issues du **fichier approché des résultats É sane** (Fare) ainsi que du **fichier sur les liaisons financières** (Lifi) pour calculer les catégories d'entreprises.

► Pour en savoir plus

- **Lécroart A., Roy B.,** « Le Grand Clermont : un territoire dynamique et attractif », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 175, décembre 2023.
- **Lécroart A., Roy B.,** « Puy-de-Dôme : un département fortement polarisé autour de Clermont-Ferrand », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 136, janvier 2022.

